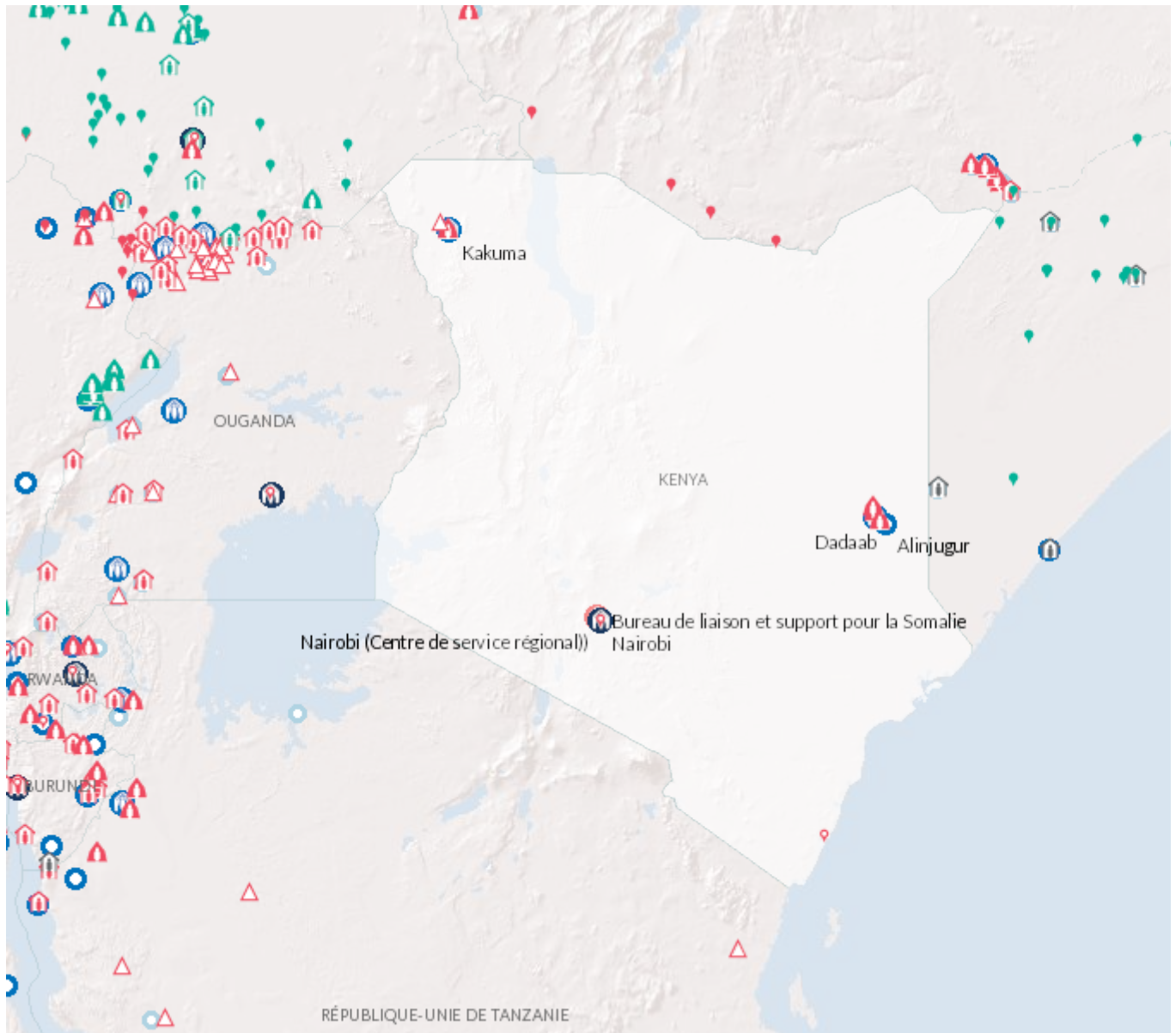


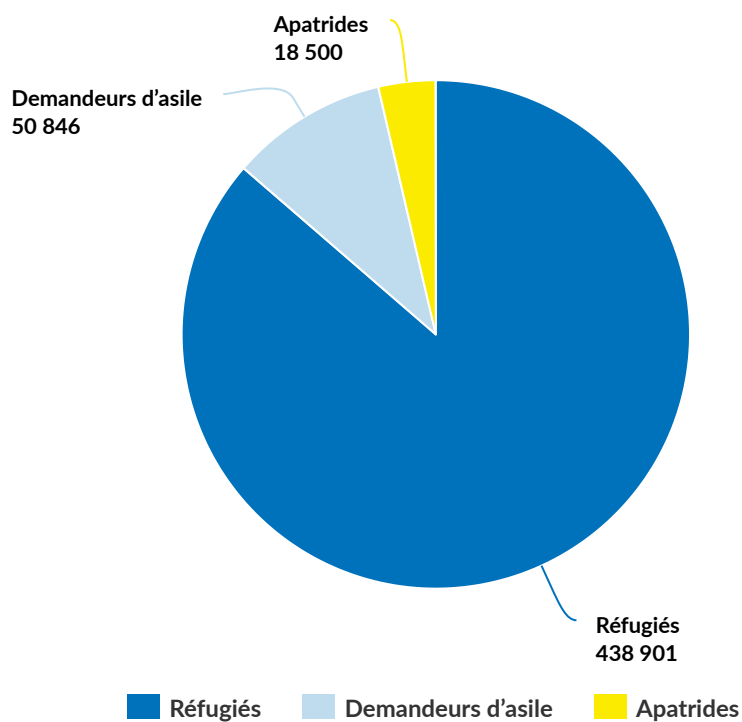
Opération: Kenya



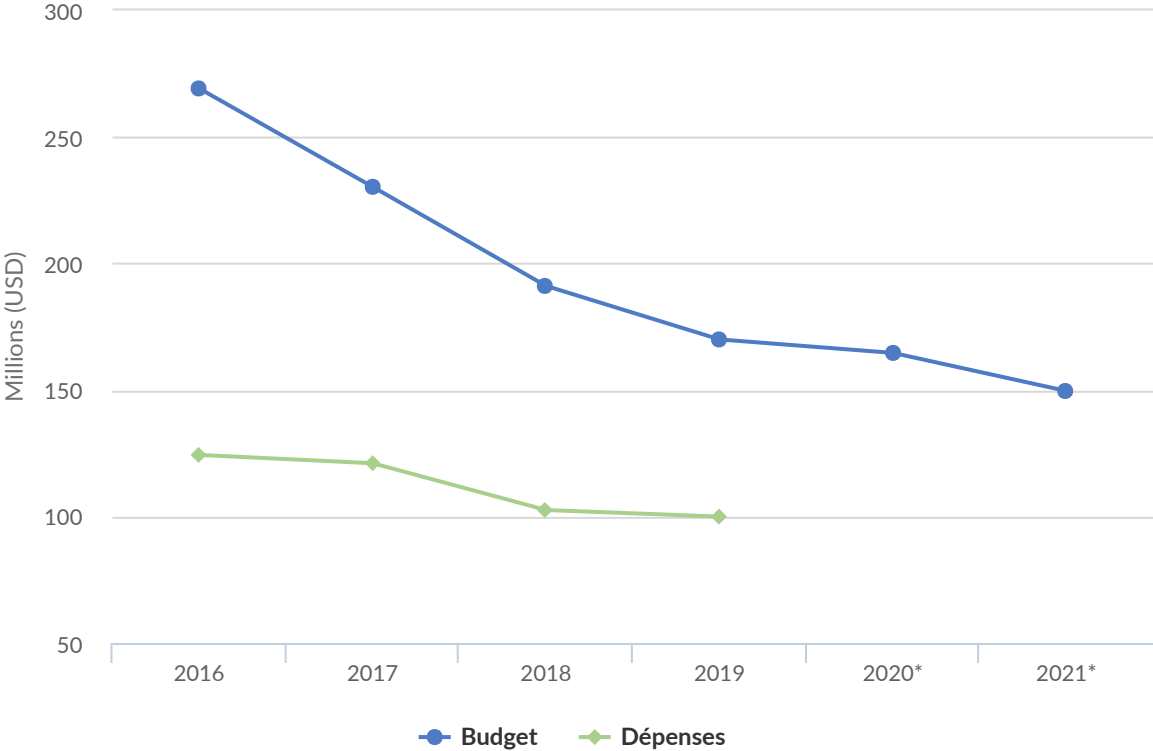
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 4% EN 2019

2019	508,247
2018	490,224
2017	506,915



Budgets et Dépenses - Kenya



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **502 921** réfugiés et demandeurs d'asile bénéficieront d'une protection et d'une assistance.
- **100%** des personnes relevant de la compétence du HCR seront enregistrées à titre individuel.
- **100%** des personnes relevant de la compétence du HCR auront accès à des services de soins de santé primaire.
- **80%** des réfugiés optant pour le rapatriement volontaire bénéficieront d'aides au retour et d'un soutien pour rentrer.
- **75%** des enfants réfugiés en âge d'être scolarisés seront scolarisés dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

La situation prévalant dans les deux principaux pays d'origine des réfugiés au Kenya (Somalie et Soudan du Sud), la crise naissante en Éthiopie et l'avenir incertain en République démocratique du Congo continueront d'influencer la réponse en faveur des réfugiés au Kenya. En 2020, la pandémie de COVID-19, qui a conduit à d'importantes restrictions d'accès pour les organisations humanitaires et à un confinement général dans les zones opérationnelles, a limité les activités aux services essentiels de base et a entraîné des répercussions négatives sur les moyens de subsistance et les avancées socioéconomiques dont les réfugiés et les communautés d'accueil avaient bénéficié les années précédentes. Malgré cela, la mise en œuvre du programme prévu par le Pacte mondial sur les réfugiés en faveur de l'inclusion et de solutions globales se poursuivra, à une échelle proportionnelle aux ressources disponibles. Le Kenya continuera d'offrir l'asile à un demi-million de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 422 104 vivent dans des camps et 80 817 dans des zones urbaines. Ses frontières resteront ouvertes à moins que les déplacements internationaux continuent d'être restreints pour contrôler la propagation de la pandémie.

Le Gouvernement kenyan continuera de soutenir l'inclusion des réfugiés dans les services sociaux nationaux comme l'éducation, la santé, la protection de l'enfance et la protection sociale. Tandis que ce dernier assume désormais totalement les procédures d'enregistrement, de délivrance de documents et de détermination du statut de réfugié (DSR), les faiblesses du système national d'asile devront être comblées à travers la fourniture d'un soutien technique, financier et du renforcement des capacités du Secrétariat chargé des questions de réfugiés (RAS), du Comité d'appel des réfugiés et de la Division du contrôle judiciaire de la Haute Cour.

En s'appuyant sur le RAS, le Gouvernement assurera la protection des réfugiés, conformément à son mandat et avec le soutien du HCR. Le renouvellement du protocole d'accord pour le projet de partenariat sur la sécurité soutiendra le Gouvernement pour garantir la sûreté et la sécurité des camps et le HCR et le Gouvernement travailleront ensemble pour garantir le caractère civil et humanitaire des camps et des sites d'installation de réfugiés. Le partenariat avec le Gouvernement à l'échelle nationale s'inscrira dans le Cadre d'action global pour les réfugiés afin que les bénéficiaires aient accès aux services de base à Nairobi, dans les comtés de Turkana et de Garissa, et qu'un soutien soit apporté aux communautés d'accueil. Le HCR aidera également les comtés à mettre en œuvre leurs plans respectifs – le Plan de développement socioéconomique intégré de Kalobeyei et le Plan de développement socioéconomique intégré de Garissa dans lesquels les sites d'installation de réfugiés ont été inclus – et fournira une assistance technique si nécessaire. Sous la supervision du bureau du Coordonnateur résident, la participation au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2018-2022 constituera une priorité importante, notamment à des fins de coordination, de mise en œuvre, de suivi et de production de rapports.

Priorités clés

Le HCR collaborera avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes pour assurer l'accès aux services de base, en plus de la réponse à la pandémie de COVID-19, notamment dans les secteurs de la santé, de l'eau, de l'assainissement et des services d'hygiène, des abris et de l'éducation. Les services de protection tels que la prévention et la prise en charge des violences de genre, le soutien aux enfants et les services pour les personnes ayant des besoins de protection spécifiques, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées et les femmes vulnérables, seront également ouverts aux personnes relevant de la compétence du HCR. Le HCR continuera également de collaborer avec le Gouvernement kenyan sur la réduction de l'apatridie, en plaidant pour l'enregistrement des communautés shona et pemba.

Les principaux objectifs sur lesquels le HCR se concentrera au Kenya sont les suivants :

- Collaborer avec le Gouvernement pour soutenir l'inclusion des réfugiés dans les dispositifs nationaux de prestation de services, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale.
- Renforcer l'espace d'asile et garantir le respect du principe de non-refoulement ; travailler avec le Gouvernement sur le projet de loi de 2019 sur les réfugiés ainsi que sur les politiques visant à mettre fin à l'apatridie ; faciliter l'enregistrement des nouveaux arrivants par le Gouvernement et veiller à l'intégration des données dans le Système national intégré de gestion de l'identité.
- Assurer l'inscription et le maintien des enfants en âge d'être scolarisés à l'école maternelle, ainsi que dans l'enseignement primaire et secondaire, et leur offrir des services éducatifs conformes au programme national.
- Accorder l'accès aux soins de santé primaire aux réfugiés et aux demandeurs d'asile grâce à la fourniture directe de services, ainsi qu'à leur inscription au régime national d'assurance maladie.
- Soutenir les retours vers la Somalie, le Burundi et l'Éthiopie et fournir des conseils, des moyens de transport et des aides au retour pour faciliter le rapatriement.

2021 Budget (January) for Kenya | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Environnement de protection favorable			
Instruments internationaux et régionaux	0	28,012	28,012
Cadre juridique et politique	1,391,245	29,648	1,420,893
Institutions et pratiques administratives	308,277	0	308,277
Aide juridique et recours judiciaires	2,116,178	0	2,116,178
Accès au territoire	1,132,514	0	1,132,514
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	721,047	0	721,047
Sous-total	5,669,262	57,660	5,726,921
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	2,304,313	0	2,304,313
Enregistrement et établissements des profils	4,005,964	0	4,005,964
Procédures de détermination du statut de réfugié	2,549,665	0	2,549,665
Documents individuels	1,090,336	0	1,090,336
Documents d'état civil	888,477	125,361	1,013,839
Regroupement familial	143,297	0	143,297
Sous-total	10,982,052	125,361	11,107,414
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Protection contre la criminalité	6,313,929	0	6,313,929
Prévention et interventions liées aux VSS	3,000,297	0	3,000,297
Risques de détention arbitraires	425,341	0	425,341
Protection des enfants	4,196,938	0	4,196,938
Sous-total	13,936,506	0	13,936,506
Besoins de base et services essentiels			
Santé	18,517,448	0	18,517,448
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	2,980,483	0	2,980,483
Nutrition	1,574,618	0	1,574,618
Eau	3,236,429	0	3,236,429
Hygiène et assainissement	6,332,218	0	6,332,218
Abris et infrastructures	7,076,923	0	7,076,923
Énergie	9,605,249	0	9,605,249
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	7,315,801	0	7,315,801

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	2,115,611	0	2,115,611
Éducation	19,988,746	0	19,988,746
Sous-total	78,743,526	0	78,743,526
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	1,675,294	0	1,675,294
Coexistence avec les communautés locales	1,597,098	0	1,597,098
Ressources naturelles et environnement partagé	1,813,915	0	1,813,915
Autosuffisance et moyens d'existence	6,876,509	0	6,876,509
Sous-total	11,962,817	0	11,962,817
Solutions durables			
Stratégie pour la recherche de solutions globales	391,234	0	391,234
Retour volontaire	8,073,090	0	8,073,090
Intégration	3,591,718	0	3,591,718
Réinstallation	1,830,815	0	1,830,815
Réduction de l'apatridie	0	241,803	241,803
Sous-total	13,886,858	241,803	14,128,660
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	308,277	0	308,277
Gestion et coordination des camps	1,518,928	0	1,518,928
Sous-total	1,827,204	0	1,827,204
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	5,281,552	0	5,281,552
Gestion des opérations, coordination et appui	6,821,353	59,965	6,881,318
Sous-total	12,102,905	59,965	12,162,870
2021 Budget (January)	149,111,129	484,789	149,595,918
Augmentation / Diminution	0	0	0
Budget 2021 courant	149,111,129	484,789	149,595,918